



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex

Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr

Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Déclaration liminaire **CSAL FS n°3 / 2023 du 28 septembre 2023** **CSAL n° 7 et 8 du 29 septembre 2023**

Rouen, le 28 septembre 2023

Monsieur le Président,

En raison de l'absence de dialogue social réel en Seine-Maritime, les élus **F.O.-DGFIP 76** ont boycotté avant les vacances d'été toutes les instances.

A ce titre, nous espérons que vous avez bien reçu notre message et que nous serons écoutés en amont sur les mouvements concernant la gestion des agents (mutations, listes d'aptitudes....), là où les instances locales n'existent malheureusement plus.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ne remettent pas en cause le pouvoir décisionnel qui appartient en dernier ressort à l'administration mais la priorité doit être le « mieux être » possible pour l'intérêt des agents et dans l'intérêt des services.

Nous saluons l'arrivée de la nouvelle cheffe de pôle Pôle Pilotage Ressource.

Vous nous convoquez ce jour monsieur le Président pour une instance consacrée aux conditions de vie au travail.

Notre présence ce jour sans règlement intérieur adopté marque notre bonne volonté pour participer à un dialogue social constructif.

Les résultats de l'observatoire interne sont interpellants sur l'état catastrophique des conditions de vie au travail des agents et sur leurs ressentis.

Cela a même été relevé par le Directeur général sur le site Ulysse national.

Au niveau local, votre propre synthèse (dont le détail chiffré nous échappe) n'arrive pas à masquer l'ampleur du désastre. Tous les cadres A+, A, B, C sont concernés à tous les niveaux.

Les solutions que vous préconisez ne passent que par la communication de votre Contrat Objectifs Moyens.

L'an dernier, vous reconnaissiez déjà l'état déplorable de la situation. Faute de vraies solutions, la dégradation se poursuit inexorablement !!

L'état de nos services est tel, la pression initiée par la hiérarchie est telle, que nous tirons la sonnette d'alarme avant que des drames humains ne surviennent et ne se multiplient. Nous ne voulons pas que la DGFIP deviennent un nouveau France-Télécom !

Vos injonctions mettent les chefs de service à rude épreuve en termes de gestion des agents et des process métiers.

Pour autant ils ne sont pas exempts eux-mêmes d'être en souffrance... Comment manager sereinement et efficacement dans ces conditions ?

Les palliatifs proposés à travers des moments de convivialité, des actions de mieux vivre au travail, de la sophrologie..., des réunions, clubs ou invitations diverses et variées ne solutionnent en rien le mal-être des agents et des services.

Concernant le Tableau de Bord de Veille Sociale, les indicateurs relevés ne sont que le constat chiffré des dégradations constatées à travers l'observatoire interne.

Si selon vous les « indicateurs relevés ne parlent pas d'eux-mêmes », ils restent pour nous des indicateurs probants de l'état des services.

Il aurait été intéressant d'avoir une analyse fine, avec le détail par unité de travail, afin d'avoir notre propre analyse de la situation réelle des infrastructures. Non pas que nous n'ayons confiance en votre présentation synthétique !

Concernant le taux de couverture des emplois, nous constatons qu'il se dégrade fortement à nouveau pour notre département notamment pour certaines catégories de services (SIP-E, trésoreries spécialisées, centre de contact, SPF-E, ...) avec un taux inférieur à 85 % et cela malgré le Nouveau Réseau de Proximité et le recrutement des nombreux contractuels.

Suite aux affectations du 1^{er} septembre 2023, pourriez-vous nous communiquer un tagerfip actualisé ? Vous en remerciant.

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, les points d'ordre du jour abordés à la Formation Spécialisée de ce jour et ceux des Comités Sociaux d'Administrations Locaux de demain sont étroitement liés.

Nous relevons des injonctions contradictoires manifestes entre les lignes directrices préconisées par la DRFiP dans différents domaines :

- le télétravail est à la fois prôné et en même temps il est remis en cause dans sa quotité (de 3 à 2 jours..) et dans ses modalités (de fixe à flottant).

Par ailleurs sa remise en cause est contradictoire avec les valeurs ECOFIP.

- Dans le cadre du Bilan des Émissions des Gaz à effets de Serre (BEGES), il faudra réduire les déplacements des agents avec leur véhicule thermique personnel à hauteur de 5 % et parallèlement le NRP, et les restructurations incessantes éloignent les agents de plus en plus (comme les usagers) des lieux de travail.

- une Administration qui se veut Service Public + et les couacs (pour être polis) du déploiement de Gérer Mes Biens Immobiliers à marche forcée.

- Vanter l'attractivité de la DRFiP pour recruter (Armada, promotions auprès des établissements d'enseignements...) et les constats de l'observatoire interne : 20 % des agents sont optimistes sur leur avenir, 51 % des agents de catégories B sont désabusés, 48 % des cadres C manifestent de l'inquiétude, l'état d'esprit des agents est

majoritairement tourné vers des réponses négatives, ce qui dénote l'existence d'un climat anxigène installé.

Sans oublier les rémunérations qui ne sont pas à la hauteur des attentes.

- Le recours aux nombreux contractuels qui sert à pallier les manques d'effectifs, avec des rémunérations et les durées de contrats ne font pas rêver !
- un discours de bienveillance dans le cadre des Conditions de Vie au Travail à mettre en parallèle avec la pression mise sur les chefs de services et les agents à travers les différentes notes départementales péremptoires : Nouvelle Stratégie d'Accueil, LRAR, Adjonctions de Services ...
- du point de vue immobilier des « portes de bureau » ouvertes avec une autonomie impossible pour les personnes à mobilité réduite à la nouvelle Cité administrative.
- Etc....

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont conscience de l'importance des sujets abordés dans l'ère du temps au sein des instances dédiées cette semaine.

Le Plan d'action départemental ECOFIP fait partie intégrante du sujet de l'environnement et est une préoccupation pour la planète.

On voit clairement à travers les objectifs que cela aura un impact sur les conditions de travail des agents en termes de mobilité, de réduction des déplacements, de réduction des surfaces de travail.

Nous ne sommes pas dupes : le financement des résolutions écologiques se fera par la réduction des budgets des ministères.

Pour les élus **F.O.-DGFIP 76**, la résolution de ses injonctions contradictoires par l'Administration est une nécessité pour améliorer les conditions de vie au travail des agents et rendre un service public de qualité.

Nous serons là pour vous rappeler à quel point ne pas les résoudre est et sera source de dysfonctionnements qui engagent votre responsabilité.

Concernant les autres points, nous interviendrons au fur et à mesure de la séance.

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

[ici](#)